



## Facture d'ancienne colocation

-----  
Par spizi

Bonjour, Ayant été en colocation pendant 5 ans, j'ai quitté le logement en février 2023. Seul un locataire est resté dans la maison. Ayant encore un contrat en commun avec cette personne que j'ai oublié de résilier, ils me demandent une régularisation de facture pour l'année en cours sachant que je n'habite plus la bas. Le contrat faisant apparaître mon nom et celui du colocataire en question, avec mon email mais SON RIB. Etant partie en mauvais terme avec le colocataire je ne suis plus en contact avec lui. Je sais qu'il ne paiera pas malgré toute la volonté que j'y mettrai. Car il y a toujours eu des problèmes pour payer ses "dettes".

Ma question est la suivante, suis-je obligé de payer alors que j'ai quitté le logement ? étant donné qu'il y a également mon nom sur le contrat ? peuvent ils se retourner contre moi étant donné que l'autre partie du contrat ne paiera pas ?

Merci à vous Bien cordialement

Merci de vos réponses

-----  
Par yapasdequoi

Bonjour,

Précisez quel contrat vous avez oublié de résilier ?

Qu'appellez vous un contrat "en commun" ? l'eau ? l'électricité ? ou ?

Avez-vous donné votre congé au bailleur et si oui à quelle date s'est terminé le préavis ?

-----  
Par spizi

Bonjour, c'est pour l'eau. J'ai donné mon préavis dès mon départ en avril 2023 ce qui fait que la clause de solidarité est bien finis. La facture que l'on me demande de régulariser est pour l'année 2024 alors que je n'étais plus dans le logement.

-----  
Par yapasdequoi

La solidarité c'est pour le loyer.

Pour ce contrat, vous restez abonné jusqu'à résiliation.

-----  
Par yapasdequoi

Vous pouvez écrire au fournisseur un courrier de résiliation, avec justificatif de la date de votre départ (état des lieux de sortie). Il n'est pas obligé de vous exonérer de la période depuis votre départ.

Dans ce cas, vous pourrez vous retourner contre votre colocataire, il faudra commencer par lui demander de payer (courrier RAR) puis lui envoyer un huissier.

Pensez aussi à résilier d'autres contrats ou abonnements oubliés (assurance ? internet ? journaux ?)